

→ 0 EUROS

La décision de ne pas augmenter les bases communales des impôts locaux. En totale conformité avec les engagements de campagne.

→ 3,8 MILLIONS D'EUROS

représentent les projets d'investissement, soit une augmentation de 41 % par rapport à 2009

**Bernard NOËL**  
Président  
de Rhône-Helvie



“ De très nombreux contacts sont pris, en particulier par le maire du Teil, Olivier PEVERELLI, pour construire un projet global d'aménagement économique sur la zone nord de la Rotonde. Rhône-Helvie en est l'outil. Je fonde beaucoup d'espoirs dans cette zone d'activités, même si le projet est rendu complexe en raison de la multitude d'intervenants publics et privés. L'offre de services s'en verra élargie et l'emploi renforcé.

La zone nord de la Rotonde, à proximité de la déviation et à quelques kilomètres seulement de l'entrée d'autoroute, offrira une belle vitrine aux entreprises du territoire.

De plus, cet aménagement permettra vraisemblablement de conserver les architectures industrielles du début du 20ème siècle, mémoires du Teil ”.

#### LA COLERE DES LEJABY

La fermeture de l'usine de lingerie Lejaby entraîne la suppression de 63 emplois. Beaucoup de salariés avaient 30 ou 40 ans de maison. C'est dire leur attachement à cette entreprise.

En recevant le 2 avril dernier le PDG de Lajaby, Olivier Peverelli, le maire du Teil, a tenu à lui exprimer le très vif mécontentement de la municipalité et des Teillois en général. Le maire du Teil suit ce dossier de près et invite les salariés à se défendre becs et ongles tant pour leurs primes de départ que pour l'élaboration d'un plan social qui leur soit le plus favorable possible.

→ +5,55 %

La hausse du budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) C'est une de nos réponses à la crise

#### Les autres actions marquantes de 2010

- La rénovation de la salle Paul Avon
- Le début des travaux de la nouvelle gendarmerie et du nouveau centre de secours
- La poursuite du plan communal de voirie avec les refectifs du chemin de Fontenaille et de la rue Robert Jean Pierre
- La mise en valeur de l'église de Mélas
- Le retour du marché du jeudi en centre ville (Place Pierre Semard et Place Montéremal)



**Josiane DURAND**  
Adjointe à la culture et à la vie associative

“ La commune investit en faveur du développement de la lecture jeunesse. Ainsi la médiathèque Robert CHAPUIS, qui a élargi ses plages horaires et dont le roulement des livres est très important, reçoit une fois par mois une conteuse (Bénédicte CAMUS ou Alexandra RE). Tous les autres mercredis, Roland et Julie, animateurs à la médiathèque, font la lecture à des jeunes particulièrement attentifs.

Et puis, bien sûr, la médiathèque accueille régulièrement des classes en temps scolaire. Cela s'intensifiera encore avec l'ouverture en septembre prochain d'une antenne de l'Arche des Métiers au second étage.

Je constate aussi avec satisfaction que l'accès à la lecture pour tous est aussi une préoccupation associative comme en témoigne les remarquables actions de “ l'Atelier des Merveilles ”.

# Le Teil

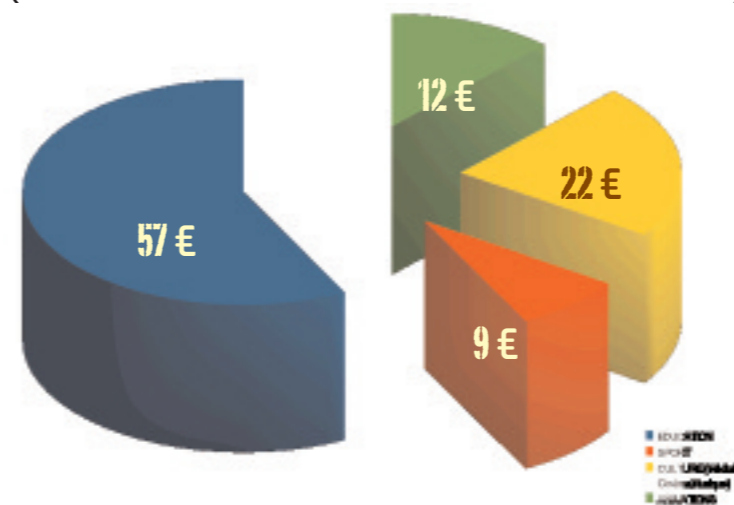
AUJOURD'HUI & DEMAIN

Journal d'informations de la ville du Teil

Spécial budget

MAI 2010

100 euros dépensés pour les jeunes teillois, c'est :



**Michel FAISSE**  
adjoint à l'urbanisme et au logement

“ Le Teil est une des rares communes d'Ardèche à s'être engagée aussi massivement dans le Pass Foncier(\*) : non seulement, la ville a attribué à dix ménages une aide de 3000 à 4000 euros chacun mais elle a aussi contribué à les faire entrer dans ce dispositif. Ce qui leur permet notamment d'accéder à un taux de TVA à 5,5 % sur le prix du terrain et l'ensemble de la construction.

80 % de ces ménages qui vont construire au Teil, en grande partie sur le plateau de la Sablière, viennent de l'extérieur et sont souvent de jeunes parents. Ils participent donc au renouvellement générationnel de la ville. Avec ce Pass Foncier, le Teil renforce son attractivité ”.

(\*) Le pass foncier, appelé aussi la maison pour 15 euros par jour, est un dispositif gouvernemental, réservé aux primo-accédants dont les revenus ne dépassent pas un certain montant.

LE BILLET

de Patricia Curtius  
(Adjointe déléguée aux finances)

“ En période de houle, le capitaine d'un navire doit, coûte que coûte, maintenir le cap. Face aux multiples désengagements de l'État (suppression de la taxe professionnelle, gel de la Dotation Globale de Fonctionnement...), les communes sont un peu dans ce type de situation. En outre, au Teil, l'équipe municipale issue des urnes en 2008 a hérité d'une situation financière très compliquée. La Chambre Régionale des Comptes a pointé quelques coupables négligences au cours de la période 2003-2007. Les turbulences sont là et il faut savoir les affronter. Nous assumons cette situation.

L'année dernière, nous avons réaménagé la dette. Cette année, nous veillons à ce que l'emprunt n'augmente pas et à ce que nos programmes déjà financés (salle Paul Avon, Place Pierre Semard) se réalisent. Pour l'avenir, nous investirons en mesure de nos capacités tout en remettant à plat notre politique d'achat et de dépenses afin d'offrir des perspectives. Avec toujours en point de mire l'amélioration de la qualité de vie des Teillois.

Concomitamment, nous nous attachons à optimiser les partenariats. À nous d'aller frapper à toutes les portes pour faire en sorte que nos projets économiques ou culturels soient le mieux subventionnés possible. Olivier PEVERELLI, fort d'un incontestable entregent, s'y atèle avec énergie et enthousiasme.

Par ailleurs, conformément à nos engagements, la municipalité n'a pas souhaité augmenter les impôts. Nous continuons à aller de l'avant, porté par un fort désir de développer notre ville ».

Le Teil

AUJOURD'HUI & DEMAIN

Directeur de la publication :

Olivier PEVERELLI

Rédaction, photos, maquette :

Thierry GUERRAZ-REDA/COM

04-75-46-15-07

Impression :

SOMAPUB 04-75-52-70-80